

OFFRE D'EMPLOI – CHARGE-E DE MISSION PARCOURS DES PUBLICS, PRIORISATION ET ADAPTATION DU PARC D'HEBERGEMENT

Dans le cadre de la politique du logement d'abord, le SIAO a pour mission de favoriser l'accès à l'hébergement et au logement accompagné des personnes en grande précarité à la rue ou en voie de l'être. Il a pour missions de coordonner les acteurs de la veille sociale sur l'ensemble du département afin de favoriser les parcours des situations les plus complexes, de suivre et de faciliter les parcours des publics identifiés et accueillis dans les structures.

Dans un contexte d'évolution des publics pris en charge et d'adaptation du parc d'hébergement du département, le chargé de mission aura pour rôles de :

- Consolider la liste d'attente SI-SIAO, tous dispositifs confondus, en mettant en place avec les partenaires un mode de gestion incluant notamment des délais de mise à jour afin de renforcer la connaissance des besoins et favoriser l'orientation rapide des publics
- Faire des propositions régulières d'adaptation du parc départemental au vu de l'évolution des besoins recensés en liste d'attente
- Accompagner les structures et professionnels concernés pour faire évoluer les pratiques et travailler la complétude des dossiers, organiser, le cas échéant des réunions de formation sur les territoires
- Travailler à la définition de critères de priorisation, s'assurer de l'équité des orientations notamment sur la base du critère d'ancienneté
- Travailler la mobilité des publics en dehors des zones tendues dès lors que les conditions le permettent, pour favoriser cet accès rapide à un hébergement, voire un logement (mobiliser des nouveaux partenariats, sensibiliser, proposer des solutions innovantes, au cas par cas, expérimenter...)
- Soutenir les structures d'hébergement, dans les parcours complexes, les situations bloquées ou de présence anormalement longue, identifier les freins, faire le lien avec la DDETS, les bailleurs et tous services compétents pour soutenir les actions entreprises ou en mettre ne place de nouvelles
- Suivre avec les services instructeurs de l'Etat l'ensemble des dossiers DAHO (participation à l'instruction des dossiers par la synthèse et la compréhension des parcours d'hébergement des publics, en lien avec les professionnels qui les connaissent ou les ont connus, travail de propositions, participation au suivi d'éventuels contentieux...) et participer à l'instruction des parcours d'hébergement de dossiers DALO
- Dans le cadre du contingent préfectoral, participer à l'instruction des nouveaux dossiers « priorité 2 - Parcours et Situations Spécifiques », intégrant le dispositif de priorisation « de la rue au logement » en lien étroit avec les maraudes, le Samu social, le 115 et les accueils de jour

Compétences :

- ✓ Savoir innover, s'adapter, penser les solutions adaptées à un contexte et des besoins
- ✓ Concevoir, formaliser des procédures, des protocoles.
- ✓ Savoir se positionner dans un jeu complexe d'acteurs multiples et de réseaux.
- ✓ Comprendre les enjeux relevant du social, sanitaire et du médico-social
- ✓ Capacité à construire et rédiger des analyses et à formuler des propositions.
- ✓ Avoir une bonne maîtrise des techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions, de communication et de négociation.

Contrat : CDD d'un an

Rémunération : selon expérience

Profils : Diplômes : bac+5 ; Expérience chargé-e de projet secteur social